

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

25-11-13

Dossier complet le :

25-11-13

N° d'enregistrement :

FO8213PO 037

### 1. Intitulé du projet

Déviations de la RD78 à Fontcouverte-la-Toussuire (Savoie - 73)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de FONTCOUCVERTE-LA TOUSSUIRE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. le Maire - Bernard ANSELME

RCS / SIRET

\_\_\_\_\_

Forme juridique

Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières : d) Routes d'une longueur inférieure à 3 km	Déviations de la RD78 sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire (Savoie) sur une longueur de 800 mètres environ.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer une déviation de la RD78 sur une longueur de 800 m environ, afin d'éviter la traversée du chef-lieu de la commune de Fontcouverte-la-Toussuire.

→ cerfa

PGUR	CGS	AG	G1	G2	G3	G4	P1	P2	G1	G2	G3	T1	T2	T1	T2	T3	T4
Atte																	
Ind																	
Cont																	
Vis																	
Date d'arrivée	12 NOV 2013																

## 4.2 Objectifs du projet

Le chef-lieu de la commune de Fontcouverte-la-Toussuire est traversé par la RD78 qui permet de desservir les stations de la Toussuire et du Corbier, engendrant un trafic important lors des week-ends d'hiver.

La faible largeur de la route et son tracé courbe dans la traversée du chef-lieu ne permettent pas toujours le croisement des véhicules lourds et des cars. Ces caractéristiques sont les principaux facteurs de la dangerosité de ce secteur qui génère un fort sentiment d'insécurité pour les riverains et les usagers routiers.

La réalisation d'une déviation de la RD78 au niveau du chef-lieu de Fontcouverte-la-Toussuire permettra de :

- reporter le trafic en direction des stations de ski hors de la traversée du chef-lieu de Fontcouverte-la-Toussuire ;
- faciliter le croisement des véhicules lourds et des cars grâce à une voirie plus large : 6,50 m de chaussée + un accotement de 1,50 m côté amont et de 0,75m côté aval contre 5 m à 5,5 m actuellement dans la traversée du chef-lieu ;
- supprimer la dangerosité et le sentiment d'insécurité au droit du chef-lieu de Fontcouverte-la-Toussuire.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront à :

- créer la déviation sur environ 800 m de la RD78 ;
- créer les carrefours aval et amont permettant le raccord avec la route existante.

Ces travaux comprendront toutes les prestations nécessaires à la réalisation de la nouvelle voirie et de ses équipements, dont notamment :

- les terrassements ;
- la réalisation d'ouvrages de soutènements ;
- l'assainissement pluvial ;
- les travaux d'enrobés ;
- la pose de glissières de sécurité et la réalisation de la signalisation réglementaire.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les caractéristiques principales de la déviation sont les suivantes :

- Longueur : 800 m environ ;
- Largeur de chaussée : 6,50 m + un accotement de 1,50 m côté amont et de 0,75m côté aval;
- Pente moyenne : 7% ;

Le projet ne sera pas de nature à augmenter le trafic, il induira simplement un report. En effet, les usagers utiliseront la déviation plutôt que de passer dans le chef-lieu de la commune. Ainsi, le trafic attendu au droit de la déviation de la RD78 sera du même ordre que le trafic actuel, soit 1600 véh/jour (données 2011).

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'examen au cas par cas
- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Demande d'autorisation préalable aux travaux auprès de la DRAC (après avis ABF et SDAP)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Longueur :	800 m
- Largeur de chaussée :	6,50 m + accotements de 1,5m et 0,75m
- Pente moyenne :	7%
- Superficie globale :	Environ 2,5 ha

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

73300 Fontcouverte-la-Toussuire

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 06 ° 18 ' 07 " E Lat. 45 ° 14 ' 54 " N

Point d'arrivée : Long. 06 ° 17 ' 59 " E Lat. 45 ° 14 ' 58 " N

Communes traversées :

Fontcouverte-la-Toussuire

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Usage actuel du sol : zone agro-naturelle et forestière

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- DTA des Alpes du Nord non approuvée ;
- PLU de Fontcouverte-la-Toussuire dont la révision simplifiée n°9 a été approuvée le 16 juin 2011 :
  - Zones A et Aa : elles correspondent à des secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques naturels de la commune de Fontcouverte-la-Toussuire approuvé le 22 avril 2011.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monuments historiques : - Eglise et croix monumentale (110 m) ; - Chapelle Notre-Dame de la Visitation (120 m) ; - Chapelle Notre-Dame de la Salette (100 m).

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>			
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etant donné la présence de plusieurs murs de soutènement et d'importants mouvements de terre (déblais et remblais), des arrivées d'eaux souterraines peuvent survenir (à confirmer dans le cadre d'étude de sols à venir).
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est excédentaire de 9 000 m <sup>3</sup> de matériaux. Les études géotechniques permettront de déterminer la part de déblais qui pourra être réutilisée en remblais dans le cadre du projet.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait de la nature du projet (déviation de la RD78 sur 800 m), le projet aura des impacts sur les milieux agro-naturels et forestiers (effet d'emprise et destruction au droit du projet) sur environ 6 000 m <sup>2</sup> .
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation d'espaces agro-naturels et forestiers, sur environ 6 000 m <sup>2</sup> .
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Fontcouverte-la-Toussuire est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels mais le projet reste à l'écart du zonage du PPRn.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier sera génératrice de nuisances sonores. L'entreprise chargée des travaux organisera son chantier de façon à respecter la législation en vigueur et à réduire au maximum les nuisances (adaptation des matériels et modes opératoires, mise en place de protections vis-à-vis des riverains, etc.). En phase exploitation, le projet va déplacer les nuisances sonores liées au trafic routier. Ainsi, les riverains de l'actuelle RD78 verront leur ambiance acoustique améliorée. Les nuisances sonores seront déplacées sur la déviation de la RD78, localisée à l'écart des habitations. L'ambiance acoustique sera améliorée dans la traversée du bourg.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux liés au projet sont susceptibles d'engendrer des vibrations. En phase exploitation, le projet ne sera pas de nature à engendrer des vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase de travaux, des émissions de poussières dans l'atmosphère seront possibles. Toutefois, celles-ci seront limitées dans le temps.</p> <p>Le projet va induire un report de trafic (sans augmentation) depuis le chef-lieu de la commune vers la déviation. Ainsi les rejets polluants ne seront pas augmentés mais déplacés vers une zone située à l'écart des habitations.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet intègre dès à présent une cunette et une tranchée drainante positionnée du côté amont de la chaussée avec des traversées régulières afin de rejeter les eaux de ruissellement du côté aval (rejet diffus sans traitement particulier conformément à la situation actuelle).</p> <p>La DDT sera consultée au sujet des eaux de ruissellement pour préciser les modalités de gestion.</p> <p>Il existe un thalweg concerné par des écoulements non permanents. Ces derniers seront rétablis.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets de chantiers seront stockés et traités selon la filière adaptée. L'entreprise en charge des travaux devra mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les eaux usées de chantier.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est susceptible de modifier les co-visibilités avec les trois monuments historiques.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Sécurisation des cheminements et du cadre de vie dans le chef-lieu. Amélioration des conditions d'accès aux stations de la Toussuire et du Corbier.</p> <p>Réduction et morcellement de surfaces de prairies.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présente des incidences directes limitées, il concerne néanmoins des enjeux modérés à forts (écoulements souterrains, monuments historiques, espaces agro-naturels et forestiers, proximité riveraine,...) notamment durant la réalisation des travaux. A terme, le projet présente essentiellement des impacts positifs en termes de sécurité, de baisse du trafic et des nuisances liées à la traversée du chef-lieu de la commune de Fontcouverte-la-Toussuire.

Ainsi, la rédaction d'une étude d'impact ne semble pas essentielle à l'appréciation des incidences et des mesures associées.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

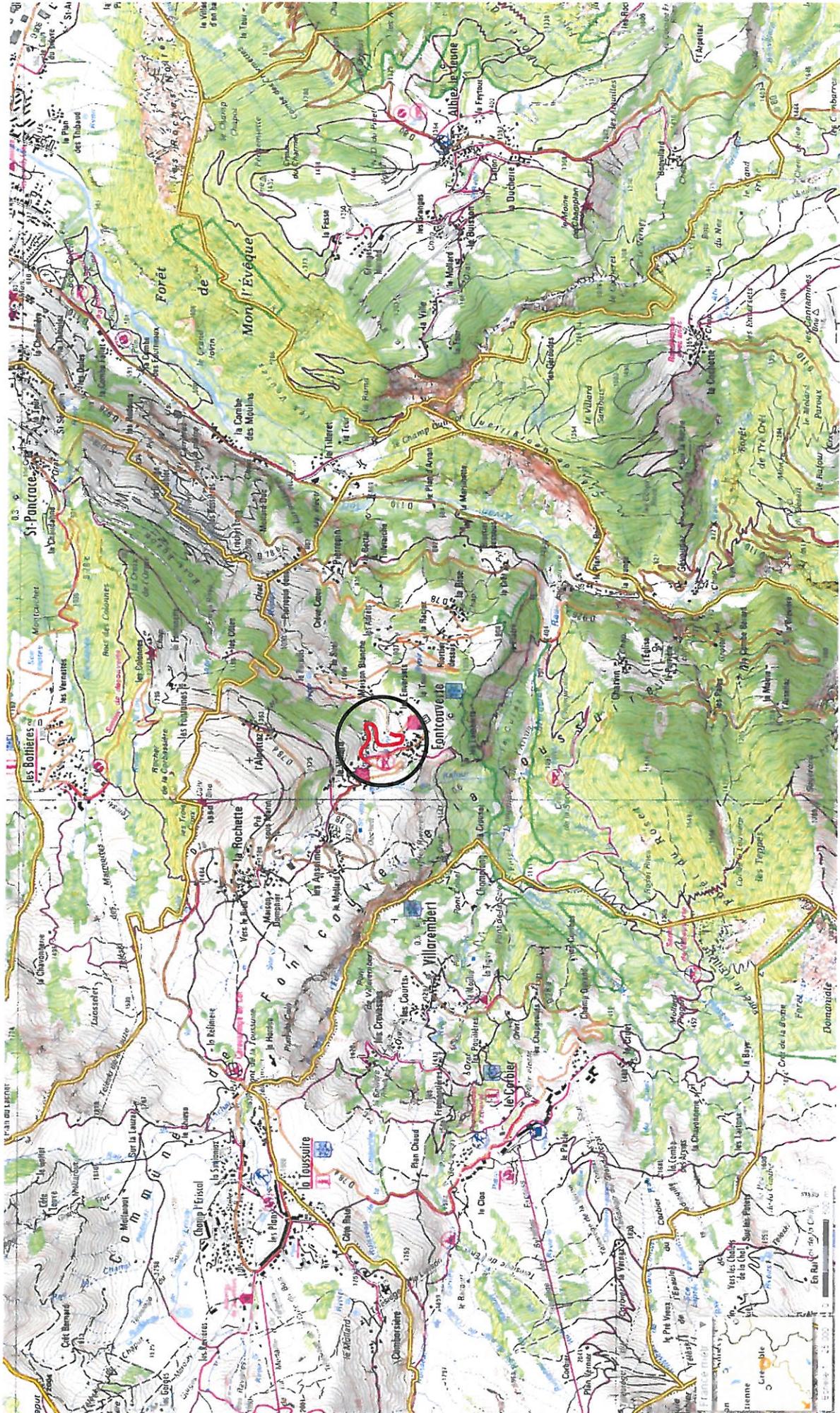
Fontcouverte la Toussuire le, 07 novembre 2013

Signature

Le Maire,  
ANSELME Bernard



Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000



Annexe3 : Photographies de la zone d'implantation (date des photographies : 30 juillet 2010)





1 : Localisation du futur carrefour pour la déviation (début du projet)



2 : Localisation du futur carrefour pour la déviation (début du projet)



3 : Vue éloignée du futur carrefour pour la déviation (début du projet)



5 : Vue plus rapprochée du chef-lieu de Fontcouverte-la-Toussuire depuis la future déviation



4 : Vue éloignée du chef-lieu de Fontcouverte-la-Toussuire depuis la future déviation



6 : Vue éloignée du futur carrefour pour la déviation (fin du projet)



7 : Vue éloignée du futur carrefour pour la déviation (fin du projet)



8 : Vue éloignée du futur carrefour pour la déviation (fin du projet)

